

PROCÈS-VERBAL

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT (CE)

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire des Sentiers tenue le lundi 25 septembre 2023, à 18 h 45, dans la bibliothèque de l'école.

Membre	Présent	Absent
Bankamwabo, Jimmy		X
Boucher, Bruno	X	
Breton, Pascale	X	
Bujold, Frédéric	X	
Cliche, Gail	X	
Daudelin, Mélanie	X	
Gauthier, Édith		X
Joyal, Dominique	X	
Legault, Maxime	X	
Lemieux, Alexandra		X
Proulx, Mélanie (<i>Substitut</i>)	X	
Richard, Caroline	X	
Rioux, Mireille	X	
Riverin, Guillaume	X	
Rodrigue, Julie (<i>Substitut</i>)		X
Thibault, Émilie	X	
Tremblay, Sonia	X	
Uwamaliya, Hélène		X

ENGAGEMENT

CIVISME

CRÉATIVITÉ

OUVERTURE

Participante : Dufour, Manon (directrice)

Invitée : Bédard, Laurence

1. Ouverture de la séance

Madame Manon Dufour, directrice de l'école secondaire des Sentiers, procède à l'ouverture de la séance et vérifie que le quorum est atteint. Madame Mélanie Daudelin fait fonction de secrétaire.

2. Présentation des membres du conseil d'établissement

Chacun des membres est invité à se présenter.

3. Adoption de l'ordre du jour

#CE 23/24-01

Il est proposé par madame Dufour, appuyée par madame Émilie Thibault, que l'ordre du jour soit adopté, tel que présenté; l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

4. Approbation du procès-verbal de la séance du 30 mai 2023

#CE 23/24-02

Il est proposé par madame Dufour, appuyée par madame Pascale Breton, que le procès-verbal soit approuvé, tel que présenté; le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

5. Suivis au procès-verbal de la séance du 30 mai 2023

Il n'y a aucun suivi au procès-verbal.

6. Élection de la présidence et de la vice-présidence

#CE 23/24-03

Madame Dufour informe qu'il y a lieu d'élire la présidence et la vice-présidence au sein du conseil d'établissement. Elle invite les membres à poser leur candidature.

Mise en candidature pour le poste de président(e) au conseil d'établissement :

- Madame Caroline Richard propose monsieur Guillaume Riverin;
- Monsieur Riverin propose madame Breton.

Considérant le nombre de candidatures, il n'est pas nécessaire de procéder aux élections par un vote. Madame Breton, maintenant élue présidente au conseil d'établissement, animera donc les points à suivre.

Mise en candidature pour le poste de vice-président(e) au conseil d'établissement :

- Madame Breton propose monsieur Riverin

Considérant le nombre de candidatures, il n'est pas nécessaire de procéder aux élections par un vote. Monsieur Riverin est élu vice-président au conseil d'établissement.

7. Approbation du calendrier des séances

#CE 23/24-04

Madame Dufour présente le calendrier des séances 2023-2024.

L'identité des élèves membres du conseil d'établissement sera dévoilée lorsque la campagne électorale scolaire sera terminée et officialisée.

La présence de membres de la communauté n'est pas obligatoire pour la tenue des séances du conseil d'établissement, mais Mme Dufour tient à préciser que les membres sont invités à faire des propositions.

Il est proposé par madame Breton que le calendrier des séances soit approuvé, tel que présenté; le calendrier des séances est approuvé à l'unanimité.

8. Adoption des règles de régie interne

#CE 23/24-05

Le document constituant les règles de régie interne ayant été préalablement transmis par courriel aux membres, il est décidé que la lecture de ce dernier n'est pas nécessaire.

Mme Dufour indique qu'une correction doit être apportée au point 18. Nous devrions lire :

« De façon générale, toutes les activités éducatives nécessitant un changement aux heures d'entrée ou de sortie quotidienne des élèves ou un déplacement à l'extérieur des locaux de l'établissement sont présentées au conseil pour approbation avant la tenue de l'activité. »

L'adoption des règles de régie interne ainsi modifiées est proposée par madame Breton, appuyée par monsieur Bruno Boucher; les règles de régie interne sont adoptées à l'unanimité.

9. Formulaire de dénonciation d'intérêts

Chacun des membres se voit remettre une copie du formulaire de dénonciation d'intérêts qu'ils doivent signer et remettre à madame Daudelin à la fin de la séance.

10. Voyages et campagnes de financement

Madame Dufour présente les trois voyages scolaires prévus pour l'année scolaire 2023-2024. Les campagnes de financement n'ont pas encore été entamées. Elle mentionne que la liste des activités éducatives nécessitant un changement aux heures d'entrée ou de sortie quotidienne des élèves ou un déplacement à l'extérieur des locaux de l'établissement n'est pas disponible pour la séance, mais que celle-ci sera transmise par courriel aux membres du conseil d'établissement dans les meilleurs délais.

En ce qui a trait à la présentation des voyages scolaires, un membre remarque dans le document l'absence du voyage à New York pour les élèves en 5^e secondaire. La direction confirme que ce voyage ne figure pas dans le document puisque ce dernier n'a pas été présenté à la dernière séance du comité de participation de l'établissement (CPE). Sur la proposition de madame Breton, appuyée par madame Sonia Tremblay, le document présentant les voyages scolaires prévus pour l'année scolaire 2023-2024 est modifié en tenant compte de l'ajout du voyage à New York et approuvé à l'unanimité.

11. Formation 1 du conseil d'établissement

En fonction des sujets traités pour cette première séance, des capsules, un cahier ainsi que des fiches thématiques ont été précédemment transmis par courriel à tous les membres. Le contenu des formations est identique à celui de l'an dernier. Madame Dufour encourage les nouveaux membres à suivre cette formation obligatoire et mentionne qu'un retour sera fait lors de chacune des séances.

12. Informations du représentant au comité de parents

Madame Breton, représentante au comité de parents, indique que la dernière séance de comité de parents concernait principalement la préparation des élections du 4 octobre 2023. Elle mentionne que la prochaine rencontre aura lieu à la fin du mois d'octobre.

13. Retour sur la rentrée scolaire 2023

Madame Dufour fait un retour sur la rentrée scolaire et affirme que celle-ci s'est très bien déroulée. Plusieurs membres du personnel de l'école se sont impliqués dans l'accueil des 1304 élèves qui a eu lieu les 28 et 29 août derniers selon un horaire établi en fonction des niveaux. Un avant-midi complet a été dédié à l'accueil des élèves de 1^{re} secondaire : un dîner hot-dog a été servi. Les cours ont débuté le mercredi 30 août 2023.

Madame Dufour confirme que tous les postes qui concernent le personnel enseignant ont été comblés. Toutefois, en ce qui a trait aux postes qui concernent le personnel professionnel, trois parmi ceux-ci n'ont

pas été comblés. Il manque trois psychoéducateurs. Pour pallier ce manque de ressources en psychoéducation, deux postes d'agent d'adaptation seront prochainement affichés.

La fête de la rentrée a eu lieu le 8 septembre dernier. Pour cette occasion, des jeux gonflables et un camion de crème glacée étaient au rendez-vous pour tous les élèves. Belle participation de tous!

14. Organisation scolaire

Madame Dufour présente un aperçu de l'organisation scolaire.

Les 1304 élèves sont répartis comme suit :

	Nbre de groupes	Nbre d'élèves
CPC	1	18
FMSS	1	19
1 ^{re} secondaire	13	334
2 ^e secondaire	10	265
3 ^e secondaire	8	239
4 ^e secondaire	7	208
5 ^e secondaire	7	221
TOTAL	47 groupes	1304 élèves

En raison de l'ouverture de la nouvelle école secondaire prévue à l'automne prochain, le portrait de l'organisation scolaire sera assurément différent pour l'année scolaire 2024-2025. Selon la révision des bassins, l'école secondaire des Sentiers devrait accueillir 900 élèves, considérant une capacité de 1159 établie par le ministère de l'Éducation.

Dans le contexte actuel de l'augmentation de la clientèle scolaire, afin de respecter le nombre de locaux alloués pour la scolarisation et le bon fonctionnement de l'école ainsi que leur vocation, des modulaires ont été ajoutés à l'établissement. Avec l'absence de transport scolaire sur l'heure du dîner, la cafétéria ne pouvant accueillir autant d'élèves, des tables et des chaises ont été ajoutées. La présence de nombreuses activités parascolaires sur l'heure du dîner fait considérablement diminuer l'achalandage dans la cafétéria et dans les corridors.

Avec ce nombre d'élèves supérieur à ce que ce l'établissement peut accueillir, les membres qui représentent le personnel enseignant font mention qu'il est difficile de se déplacer dans les corridors durant les pauses. La direction informe les membres que des enseignants auront très bientôt la tâche d'effectuer de la surveillance dans les corridors. Un membre propose également qu'un courriel soit fait afin de rappeler l'importance de libérer les corridors entre les cours.

Madame Dufour confirme que le redécoupage des bassins des quatre écoles secondaires de Charlesbourg qui a pour but de répartir les élèves dans ces écoles dès la rentrée 2024 a été finalisé. Selon la *Politique relative aux critères régissant l'admission et l'inscription des élèves*, le Centre de services scolaire transmettra sous peu un courriel d'informations aux parents pour les informer des modalités relatives à l'admission et à l'inscription officielle qui auront lieu en janvier 2024.

15. Approbation du contenu en éducation à la sexualité

En l'absence de madame Mariève Bureau, responsable du dossier, madame Laurence Bédard résume aux membres le tableau de la planification annuelle des contenus en éducation à la sexualité.

Madame Bédard explique que les contenus offerts aux élèves sont répartis par des thèmes qui respectent l'âge et le niveau de développement des jeunes.

Puisque les contenus sont offerts sans qu'une nouvelle matière ne soit créée ni évaluée, la majorité des thèmes sont présentés lors des cours du programme Culture et citoyenneté québécoise (CCQ) de 1^{re}, 2^e, 4^e et 5^e secondaire. La grille des matières de la 3^e secondaire ne comportant pas de cours du programme CCQ, les contenus en éducation à la sexualité sont présentés par différents intervenants et professionnels.

Madame Bédard informe les membres qu'une tournée des classes de 1^{re} secondaire sera prochainement faite afin de sensibiliser les jeunes sur les pratiques sexuelles faites d'une manière sécuritaire. Plaisirs sécuritaires est un projet en collaboration avec l'infirmière de l'école. Bien que l'infirmière ait déjà commencé des présentations dans les classes, une lettre d'informations sera transmise aux parents.

Il est proposé par madame Breton, appuyée par madame Gail Cliche, que le contenu en éducation à la sexualité soit approuvé, tel que présenté; le contenu en éducation à la sexualité est approuvé à l'unanimité.

16. Questions diverses

Aucune question diverse.

17. Date et lieu de la prochaine séance

La prochaine séance du conseil d'établissement aura lieu le lundi 6 novembre 2023 à 18 h 45, dans la bibliothèque.

18. Clôture de la séance

#CE 23/24-06

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé à 19 h 31 par Mme Cliche et Mme Thibault, que la séance soit levée.

Mélanie Daudelin, rédactrice du procès-verbal



Manon Dufour
Directrice



Pascale Breton
Présidente du conseil d'établissement